

Les Jeunes et le Syndicalisme

En janvier 2005, l'équipe du Sgen-CFDT 46 a fait passer aux deux dernières promos de PE2 un questionnaire sur le thème "Les Jeunes et le Syndicalisme"... Sans langue de bois, voici quelques réponses sympathiques:-)

1) Comment voient-ils les syndicats ?

- 20 collègues pensent que les syndicats s'occupent bien de l'information aux enseignants, 16 de la défense individuelle des personnels, 11 de la défense des acquis.
- Nécessaires pour l'évolution du système éducatif : 21 d'accord contre 1 pas d'accord.

2) Pourquoi ont-ils adhéré ?

-La rencontre avec un adhérent (9/10), le besoin d'une info précise (8/12), «parce que les syndicats sont utiles pour la défense collective » (11/11), pour s'intégrer à un groupe (1/10), pour avoir un moyen d'agir collectivement (5/9). Nous souhaitons insister sur une proposition du questionnaire : adhérer pour les valeurs et idées défendues ; seulement 4 collègues sur 11 ont adhéré en fonction des valeurs d'un syndicat ! Cette proportion nous interpelle car sur les 4 réponses, 3 collègues sont adhérents du Sgen-CFDT...les autres semblent avoir adhéré uniquement pour du service...

3) Quels qualificatifs pour le Sgen-CFDT : disponible (à 5 reprises), à part, village gaulois (à 2 reprises), ouvert, efficace, à l'écoute, présent, vitalité, jeunesse, dévotion, trop passionné, bonne presse, volontaire.

17 collègues se sont déjà vu proposer une adhésion à un syndicat et 6 n'ont jamais reçu de proposition d'adhésion... Actuellement 13 collègues sont syndiqués et 11 non syndiqués. 5 sont syndiqués au Sgen-CFDT, 5 à l'UNSA, 1 à FO et 2 ne précisent pas le syndicat. 4 collègues non syndiqués vont sans doute se syndiquer, 4 peut-être, 2 jamais... 2 non syndiqués vont choisir le Sgen-CFDT, 0 pour les autres syndicats.

Et vous, votre syndicat, vous le voyez comment?

Au Sgen-CFDT,

Sgen IUFM Infos

Spécial PE2



Le bulletin du Sgen-CFDT IUFM Midi-Pyrénées

Bienvenue à l'IUFM

Votre année de formation vient de débuter... l'année qui s'ouvre devant vous doit vous préparer à votre métier, ses spécificités, ses difficultés, ses disparités. Tout au long de l'année, le Sgen-CFDT Midi-Pyrénées sera présent auprès de vous pour vous écouter et répercuter vos satisfactions, vos interrogations...

Pour notre premier journal de l'année, nous allons rester fidèles à nos idées: beaucoup d'articles de fond... Rythmes scolaires, stage filé et protocole de direction d'école, les jeunes et le syndicalisme...

Nous vous souhaitons une excellente année de formation à l'IUFM.
L'équipe IUFM du Sgen-CFDT Midi-Pyrénées

Nous contacter:

Sgen-CFDT IUFM Midi-Pyrénées

sgencfdt.iufm@free.fr

<http://sgencfdt.iufm.free.fr>

05.65.40.93.56

MSN Mess.: sgencfdtIUFM@hotmail.com

AOL-AIM: sgencfdtIUFM

Les rythmes scolaires en question...

A l'occasion des rentrées anticipées, les médias ont à nouveau rempli leurs colonnes de considérations sur la question des rythmes scolaires. Une nouveauté cette année : l'affichage de doutes et de questionnements sur les bienfaits ou méfaits de la semaine de 4 jours.

Les questions de rythmes chrono-biologiques des enfants et de leurs adéquations avec les rythmes scolaires et rythmes sociaux sont tout à fait importantes, beaucoup plus fondamentales que la place réelle qui leur est accordée dans les médias et les préoccupations des partenaires de l'école. Pourtant aborder ce sujet par le biais quasi exclusif de la durée de la semaine et seulement au moment de la rentrée relève d'un rituel totalement inefficace.

Il n'existe pas à l'heure actuelle de volonté des Pouvoirs publics de traiter sérieusement cette question. Les différentes parties impliquées ont des points de vue si spécifiques et si éloignés les uns des autres qu'aucune proposition de débat ne paraît susceptible de déboucher sur un accord opératoire.

Même les associations de parents d'élèves, a priori les plus susceptibles de parler "au nom des intérêts de l'Enfant", ont des revendications non convergentes, qui s'expriment parfois au sein même de chaque association. Les impératifs économiques du monde des loisirs, de la neige notamment, semblent primer sur les intérêts de l'enfant et de l'adolescent.

Le Sgen-CFDT a beaucoup travaillé dans le passé sur ces questions. Voici nos propositions en quelques points :

* L'organisation de la journée est au moins aussi importante que celle de la semaine. L'entrée dans les temps d'apprentissages nécessite des transitions, d'autant plus importantes que les enfants sont plus jeunes. La durée des séquences doit tenir compte de l'âge des élèves ; leur distribution dans la journée tenir compte des variations des capacités d'attention.

* Les journées de classe sont trop longues et réparties sur trop peu de jours dans l'année. Ce qui se traduit par une demande d'allègement de la journée, en particulier des plus jeunes, et par un allongement de l'année scolaire.

* La répartition actuelle des temps de travail et de vacances n'est pas satisfaisante. La demande de se rapprocher le plus possible de la répartition 7/2 reste d'actualité, c'est-à-dire une alternance de sept semaines de temps scolaire et de deux semaines de congés, minimum nécessaire à la récupération entre les cinq périodes de travail pour les élèves.

* Aucun aménagement ne peut négliger la question des temps périscolaires et extra-scolaires. Non pas qu'il faille systématiquement tout occuper sans

Laisser aux enfants des temps "vides", mais un aménagement "sec" du temps scolaire crée pour beaucoup de familles autant de problèmes qu'il en résout.

* L'école enfin ne peut pas se substituer aux familles pour assurer, les jours non scolaires, la régularité des moments (lever, coucher, repas...) qui synchronisent les rythmes biologiques aux rythmes sociaux. La façon dont les ruptures de cette synchronisation sont aménagées est sans doute aussi importante que la rythmicité propre à chacun des différents temps de l'enfant.

Dans l'attente hypothétique d'une éventuelle "conférence de consensus" sur ce sujet, le seul espace réaliste aujourd'hui pour débattre et intervenir est, parfois, un espace territorial bien circonscrit où peuvent se produire quelques avancées.

L'organisation scolaire en France souffre de la comparaison avec les autres pays...

France

Classe : 180 jours par an
Vacances : 16 semaines
Semaine de 4,5 jours
EDT: 8h30-11h30/13h30-16h30
6 heures de classe/jour

Italie

Classe : 200 jours par an
Vacances : 12 semaines
Semaine de 5 ou 6 jours
EDT : en fonction du nb de jours
Entre 4h30 et 6h de classe/jour

Espagne

Classe : 190 jours
Vacances : 13 semaines
Semaine de 5 jours
EDT : 9h-12h/14h30-16h
4h30 de classe/jour

Allemagne

Classe : 188 à 208 jours
Vacances : 12 semaines
Semaine de 5 ou 6 jours
EDT : 8h30-12h30
4-5 heures de classe/jour

Pays-Bas

Classe : 200 jours
Vacances : 11 ou 12 semaines
Semaine de 4,5 jours
EDT : 8h45-11h30/13h15-15h30
5 heures de classe/jour

Angleterre

Classe : 190 jours par an
Vacances : 13 semaines
Semaine de 5 jours
9h-12h/13h-15h30
5h30 de classe/jour

Bibliographie: École primaire mode d'emploi, maternelle et élémentaire,
Paris, Marabout, 2002, 159p 7,12€
Martine DORIAN, Marc ZANONI

Direction d'école

*Mise en place des stages filés et autres solutions
Des éléments et analyses pour comprendre
comment nous en sommes arrivés là...*

Vue d'en bas, la « négociation » et le protocole soumis à l'approbation des syndicats ressemblent fort à une mascarade. Avant même que les avis soient rendus, les directeurs d'école étaient invités, dans certains départements, à faire remonter leur demandes d'EVS (Emploi Vie Scolaire) et le Ministère avait rédigé une circulaire pour préciser les nouvelles modalités de formation des stagiaires 2006-2007 (stage filé). A se demander pourquoi les fédérations syndicales ont joué le jeu et pourquoi l'une d'entre elle (le Se-Unsa) a même jugé opportun d'avaliser une telle opération.

Des mesures qui ne régleront pas grand chose...

Alors que ce dossier était en « stand-by » depuis des années, le ministère a ouvert des négociations et fait des propositions. De quoi s'en réjouir ? Pas vraiment car la question majeure du fonctionnement de l'école est éludée et les aspects positifs de certaines mesures sont loin de compenser les effets négatifs.

Consultation, qu'en pensez-vous...

Imposée durant une période de vacances pour plusieurs académies, la consultation des adhérents et collègues n'a pu être faite de bonnes conditions. Les syndicats Sgen, unanimes, ont jugé le protocole inacceptable : la fédération ne l'a donc pas signé. Par contre, le Se-Unsa a fait le choix inverse après une consultation en ligne ayant pourtant abouti à un résultat pour le moins ambigu : des adhérents favorables à la signature et des non-adhérents nettement plus réservés. Quant au Snuipp-FSU, il a fini, huit jours après les autres, par se prononcer contre les mesures ministérielles.

Retour à la case départ ?

Qu'une écrasante majorité des syndicats, représentant une majorité des personnels ait rejeté ses propositions n'a pas dissuadé le Ministère de les mettre en œuvre... dans l'urgence !

Les personnels chargés des écoles de 5 classes en seront les principaux bénéficiaires mais à un prix qui pourrait bien s'avérer lourd pour le système éducatif tout entier puisqu'il est payé par la formation initiale (année de PE2).

Revalorisation indemnitaire

L'augmentation indemnitaire de 20% de la prime de direction d'école à la rentrée 2006 ne satisfera personne. 50 centimes d'euros par jour diront les collègues les plus amers, 15 euros par mois pour les plus optimistes...

Pour beaucoup, l'indemnité est trop faible pour rémunérer à sa juste mesure le surcroît de responsabilité.

Assistance

L'embauche de 50000 EVS pour aider les directeurs dans leur travail administratif a été claironné dans la presse. Il s'agit d'une annonce démagogique, où les effets d'annonce à quelques mois des élections présidentielles sont trop nombreux. Un seul objectif : faire baisser les chiffres du chômage.

Le nouveau contrat de ces emplois est catastrophique : 26 heures par semaine pour 550 euros, contrat de 10 mois (donc pas de vacances payées)... Quelques temps après la crise du CPE, le Sgen-CFDT a donc logiquement refusé de cautionner de tels contrats : nous nous demandons même jusqu'où ira la précarité ?!

Durant les négociations, le Sgen-CFDT n'a cessé de faire des propositions afin d'améliorer certains points du protocole. Pour les EVS par exemple, nous demandons à ce que tous ces personnels puissent avoir une VAE (Validation d'Acquis d'Expérience) sans oublier un temps de formation (Greta, IUFM ou autre...) : le Ministère n'a rien voulu entendre !

N'oublions pas qu'un tel système existait déjà dans un grand nombre de départements...

Temps de décharge

Il s'agit là de deux mesures positives. Un régime de décharge bonifiée pour les écoles des réseaux « ambition réussite » et une décharge d'un jour par semaine pour les écoles de 4 classes.

Dans le département du Lot, le nombre de PE2 était bien supérieur au nombre d'écoles à 4 classes. Le dispositif a donc été élargi aux écoles de 5-6 classes. Par souci d'économie, toutes les écoles ne sont pas logées à la même enseigne. Les écoles de 5 classes de Figeac ont une décharge effectuée par des collègues titulaires alors que les écoles de Cahors sont pour les PE2. Un manque de concertation dans le choix des écoles est flagrant !

De plus, désormais, durant les 15 premiers jours suivants la rentrée scolaire, les directeurs de 2 et 3 classes auront un remplaçant, sur 2 jours, pour les aider dans leurs tâches administratives lourdes et nombreuses les premiers jours de classe. Mais que dire lorsque beaucoup de directeurs et directrices ont vu un remplaçant arriver dans leur école le jour de la rentrée... avant d'être directeur, nous sommes enseignants et le 1^{er} de classe est un moment clef de l'année scolaire. Laisser les premières heures sa classe est difficile... beaucoup de directeurs et directrices ont donc perdu le « droit » d'avoir un jour de remplacement... nous sommes enseignants et le 1^{er} de classe est un moment clef de l'année scolaire. Laisser les premières heures sa classe est difficile... beaucoup de directeurs et directrices ont donc perdu le « droit » d'avoir un jour de remplacement...

Formation

En faisant assurer la journée de décharge des directeurs d'écoles à 4 classes par des PE2, le ministère réalise une réelle économie sur le dos de la formation initiale et continue (stages des collègues

titulaires) tout en faisant passer ses idées rétrogrades en matière de formation. L'idée, en effet, est qu'il n'y a rien de mieux que d'être sur le terrain pour apprendre son métier... idée fortement prisee mais peu défendable. Le Sgen-CFDT n'est pas du tout hostile au stage filé qui peut être d'excellents moyens et moments de formation pour les stagiaires à condition de préparer correctement sa mise en place. La signature du protocole fait donc perdre aux PE2 un des trois stages en responsabilité puis 30 jours de formation et de présence à l'IUFM.

Des couacs prévisibles, une Administration alertée et pourtant des difficultés bien réelles !

Nous pouvons citer en vrac quelques exemples croustillants sur notre académie. Des PE2 non affectés quelques jours après la rentrée puisque le nombre d'écoles n'étaient pas suffisants, une école à 3 classes qui se voit imposer un PE2 sous prétexte qu'elle se trouve à 300 mètres de l'IUFM, des transferts de scolarité effectués à la va-vite sans équité entre les stagiaires, des PE2 non couverts et non payés avant le 1^{er} septembre (date officiel du recrutement) mais quand même présents dans les écoles pour la pré-rentrée (pour un bon fonctionnement et des moments d'échanges indispensables)... Qui pour remplacer les PE2 qui partiront en stage ERASMUS à l'étranger... un remplaçant titulaire que l'on va bloquer un jour/semaine alors qu'on manque déjà d'enseignants ?!

Vous le comprenez, la signature de ce protocole laisse donc beaucoup de collègues perplexes. Toutefois, le Sgen-CFDT a fait son nécessaire pour aider les PE2 qui ont fait appel à nos militants. Des aides ponctuelles, des conseils et moments d'échanges sont toujours d'actualité... si besoin vous savez qui contacter : le Sgen-CFDT....

**Espace IUFM : <http://sgencfdt.iufm.free.fr>
sgencfdt.iufm@free.fr 05.65.40.93.56**